

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 72-402/PCG prescrivant interdiction de solliciter un permis de conduire.

n° 72-402/PCG

Ministère
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
16 mars 1972

Numéro JO
n° 7 du 10/04/1972

Date du numéro
10 avril 1972

TEXTE INTÉGRAL

Art 1er

Il est interdit de solliciter un permis de conduire toutes catégories, avant un délai de : DEUX MOIS, à M. Abdourakha Ahmed Mohamed, né en 1952 à Djibouti, fils de Ahmed Mohamed et de Kadisja Mohamed, Somali, mécanicien, demeurant à Djibouti, quartier 2, boulevard 23, maison 45. DEUX MOIS, à M. Ech Chaaier Abdelkader, né le 11 janvier 1953 à Saint-Germain (Tunisie), fils de Mohamed et de Chibani Aroussia, soldat de 1er classe, matricule 70 139 00 390, affecté comme secrétaire comptable à la C.C.A.S, 5e R.I.A.O.M., camp Letellier, à Djibouti «Boulaos». TROIS MOIS, à M. Raharijaona Georges, né le 4 décembre à Tamatave (Madagascar), fils de Blanchard et de Ranjanoro Honorine, nationalité malgache, comptable, demeurant 17, rue du Verdon à Djibouti. TROIS MOIS, à M. Mohamed Seif Mohamed, Arabe, Zebidi, né vers 1942 à Djibouti, fils de Seif Mohamed et de Kadidja Egueh, infirmier chez le docteur Lombardo, demeurant au quartier 3, boulevard 17, maison 21. TROIS MOIS, à M. Ahmed Ali Otban, Afar Mandetta Youssoufto, né vers 1940, à Sismo, fils de Ali Otban et de Haadi Ewad, sans profession, demeurant à Tajoura. TROIS MOIS, à M. Mahamoud Hassan Dabar, Issa, Foulaba, Saib Rer Mahamoud, se disant né à Dey-Dey (T.F.A.I), vers 1948, de Hassan Dabar et de Shada Arred, demeurant quartier 6, rue 31, maison 75, sans profession. TROIS MOIS, à M. Pacpegaey Joël, né le 7 septembre 1951 à Fresne-les-Montauban, fils de Edouard et de Plouvier Juliette, militaire à la 1er Cie du 5° RILA.O.M. à Obock. Libéré de ses obligations militaires. Son adresse est la suivante: rue Neuve à Sully-au Bois, 62-Foncquevillers. TROIS MOIS, à M. Hassan Farah Miguil, Issa Foulaba, née en 1954 à Djibouti, employé de commerce, demeurant à Djibouti, quartier 4 boulevard. 4 maison 82, fils des feus Farah Miguil et de Hawa Aden, nationalité française SIX MOIS, à M. Sylla Ababacar, 46 ans, tailleur, demeurant à Djibouti, quartier 2, boulevard 20, maison 37. «SIX MOIS, à M. Houssein Moussa Boeuh, 20 ans, employé au S.M.B., demeurant à Djibouti, quartier 6, rue des Issas, n°128. Six mois, à M. Ibrahim Ali Hamad, Afar, Haissamali Ali Faristo, né vers 1950, à Dikhil (Cercle de Dikhil), fils de Ali Hamad et de Madina Ibrahim, instituteur, demeurant à Djibouti, quartier 2, boulevard 17, maison 17. SIX MOIS, à M. Ibrahim Bouh Bahdon, Somali Issa Odalgob, né vers 1945 à Djibouti, fils de Bouh Bahdon et de Fatima Ali, mécanicien, se dit domicilié au quartier 4, avenue 22, maison 35 à Djibouti, employé de Stocco Giovanni. Art. 2.— Le présent arrêté prendra effet à compter de la date de sa notification aux intéressés.